Avocats étrangers et juges internationaux

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Un siège international

Le trait distinctif de la SICC est la composition de son siège. Le Chief Justice (président de la Cour suprême) peut désigner des juges de la High Court et des International Judges (juges internationaux) pour connaître de ses affaires. En octobre 2026, le site internet de la juridiction recensait 26 International Judges et 18 juges singapouriens. Parmi les International Judges figuraient huit juges d'Angleterre et du pays de Galles, sept d'Australie et trois des États-Unis, ainsi que des juges de Nouvelle-Zélande, de France, d'Allemagne, du Japon, de Chine, du Canada et d'Inde et l'ancien juge hongkongais Anselmo Reyes.[1] Plusieurs d'entre eux avaient présidé la plus haute juridiction de leur pays, notamment Robert French pour l'Australie, Beverley McLachlin pour le Canada et Lord Neuberger pour le Royaume-Uni.[2]

Les membres issus des pays de droit civil sont peu nombreux, mais leur présence compte. Des juges venus de France, d'Allemagne, du Japon et de la République populaire de Chine donnent à la juridiction de la crédibilité auprès des parties issues

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

de systèmes juridiques étrangers à la common law. Deux nouveaux International Judges, David Goddard (Nouvelle-Zélande) et Sir Nigel Teare (Royaume-Uni), sont entrés en fonction le 5 janvier 2026 pour un mandat initial d'un an.[3]

Ce modèle a son coût. Les International Judges ne siègent que lorsqu'ils sont désignés pour une affaire et la plupart vivent à l'étranger, ce qui exige une planification soigneuse des audiences et des délibérations. Selon l'appréciation de la juridiction elle-même, les avantages l'emportent. À une partie étrangère opposée à un cocontractant singapourien, on peut proposer une formation comprenant un juge de sa propre tradition juridique. L'arbitrage le permet par la désignation des arbitres par les parties, les juridictions nationales en règle générale pas.

Les avocats étrangers devant la SICC

Les avocats étrangers peuvent intervenir dans les procédures devant la SICC s'ils sont enregistrés auprès de la juridiction en vertu de la section 36P du Legal Profession Act 1966 et des Legal Profession (Representation in Singapore International Commercial Court) Rules 2014. L'enregistrement complet permet à un avocat étranger de comparaître et de plaider devant la SICC et, dans les procédures concernées, devant la Court of Appeal, de représenter une partie, de donner des conseils et de rédiger des actes. L'enregistrement restreint ne l'autorise à comparaître que pour présenter des observations sur des questions de droit étranger.[4] L'enregistrement coûte 300 S$, vaut en général un an et peut être renouvelé. Depuis le 1er novembre 2017, les avocats étrangers enregistrés sont dispensés de permis de travail (work pass) pour une durée maximale de 90 jours par an.

Le registre est fourni. Au 2 novembre 2026, il recensait 148 avocats étrangers, dont 138 avec un enregistrement complet et 10 avec un enregistrement restreint, issus de 25 juridictions.[5] L'enregistrement permet aux avocats qui plaident déjà dans des arbitrages ayant leur siège à Singapour de suivre leurs clients devant le juge. Les règles soumettent aussi les avocats étrangers à un code de déontologie et au régime disciplinaire de la profession singapourienne.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Les affaires offshore et leurs limites

La pleine représentation par des avocats étrangers est réservée aux affaires offshore, c'est-à-dire, en substance, aux affaires sans lien substantiel avec Singapour. Le comité de 2013 citait en exemple les affaires dans lesquelles le droit singapourien ne régit pas le litige, ou dans lesquelles le choix du droit singapourien constitue le seul lien avec la ville.[6] Dans une affaire rattachée à Singapour, les parties doivent être représentées par des avocats admis à Singapour (advocates and solicitors), même si des avocats étrangers peuvent encore présenter des observations sur le droit étranger. Cette distinction protège la profession locale, dont traite le chapitre J.III, tout en ouvrant la juridiction à des litiges qui, sinon, ne viendraient jamais à Singapour.

Cette limite a un effet concret sur la rédaction des contrats. Une banque suisse et un emprunteur indonésien qui choisissent la SICC et le droit anglais dans un contrat de prêt conclu avec une succursale singapourienne peuvent constater que leur affaire n'est pas offshore, de sorte que des avocats singapouriens doivent la conduire. Les parties qui souhaitent venir avec leurs propres avocats devraient tenir compte de ce rattachement au moment de choisir la juridiction. La SICC elle-même encourage les jeunes avocats singapouriens à y plaider, au moyen d'un dispositif de conseils indépendants (independent counsel scheme) et en demandant aux avocats principaux de confier aux jeunes collaborateurs une partie des plaidoiries.[7]

Une juridiction exportée : Bahreïn et l'International Committee

La SICC est aussi devenue un modèle pour d'autres États. Le 20 mars 2024, les gouvernements de Singapour et de Bahreïn ont signé un traité portant création d'une Bahrain International Commercial Court et d'un organe désigné à Singapour pour connaître des appels de ses décisions.[8] Le Singapore International Commercial Court (International Committee) Bill, déposé en première lecture le 14 octobre 2024, a créé cet organe. Il se compose de juges de la Cour suprême, d'International Judges et de membres ad hoc issus de la juridiction de l'État requérant. Ses décisions sont définitives et sont traitées comme des jugements de la juridiction étrangère.[9]

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

La Bahrain International Commercial Court a été inaugurée à Manama le 5 novembre 2025 et présidée par Jan Paulsson. Calquée pour l'essentiel sur la SICC, elle adresse ses appels à l'International Committee de Singapour.[10] Dans ce dispositif, une juridiction singapourienne connaît des appels formés contre les décisions des juridictions d'un autre État souverain, à la manière dont le Privy Council de Londres connaissait autrefois des appels venant de Singapour. Le dispositif étend l'influence juridique de Singapour jusque dans le Golfe, où elle concurrence les juridictions des centres financiers de Dubaï et d'Abou Dhabi.

Notes

1. Singapore Courts, « Judges » (SICC), judiciary.gov.sg, dernière mise à jour le 20 octobre 2026 : 26 International Judges, parmi lesquels Thomas Bathurst, Anthony Besanko, Roger Giles, Douglas Jones, Anthony Meagher, David Rivkin, Christopher Sontchi, Simon Thorley, Sir Henry Bernard Eder, David Goddard, Dominique Hascher, Peter Meier-Beck, Yuko Miyazaki, James Michael Peck, Sir Vivian Ramsey, Anselmo Reyes, Sir Nigel Teare, Zhang Yongjian, James Allsop, Lady Arden, Robert French, Lord Mance, Beverley McLachlin, Lord Neuberger, Sir Bernard Rix et Arjan Kumar Sikri ; 18 juges singapouriens dans les formations de première instance et d'appel. Répartition par juridiction établie à partir des biographies figurant sur la page. ↩
2. Singapore Courts, « Judges » (SICC), judiciary.gov.sg, dernière mise à jour le 20 octobre 2026, biographies : Robert French, Chief Justice de la High Court of Australia (2008–2017) ; Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada ; Lord Neuberger of Abbotsbury, président de la Supreme Court du Royaume-Uni (2012–2017). ↩
3. Prime Minister's Office, communiqué de presse « New appointments to Supreme Court bench and Singapore International Commercial Court », 19 septembre 2025 (judiciary.gov.sg) : les juges David John Goddard et Sir Nigel Teare nommés International Judges du 5 janvier 2026 au 4 janvier 2027. Singapore Courts, communiqué de presse du 24 septembre 2025 sur la publication *Charting New Waters: The Singapore International Commercial Court*

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

After Ten Years (judiciary.gov.sg) : deux nouveaux juges internationaux venant de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, nominations prenant effet en janvier 2026. ↩

4. Singapore Courts, « Registration of Foreign Lawyers before the SICC », judiciary.gov.sg (dernière mise à jour le 15 septembre 2025) : enregistrement en vertu de la section 36P du Legal Profession Act 1966 et des rules 5 et 6 des Legal Profession (Representation in Singapore International Commercial Court) Rules 2014, renommées avec effet au 1er novembre 2018 ; portée de l'enregistrement complet et de l'enregistrement restreint ; droit de 300 S$; validité d'un an en général, renouvelable ; dispense de permis de travail depuis le 1er novembre 2017 pour les 90 premiers jours de l'année. Ministry of Law, communiqué de presse du 7 octobre 2014 : avocats qualifiés à l'étranger soumis au même régime disciplinaire que les avocats qualifiés à Singapour. Page principale de la SICC (judiciary.gov.sg) : avocats étrangers enregistrés soumis à un code de déontologie (Code of Ethics). ↩

5. Singapore Courts, « Register of Foreign Lawyers », judiciary.gov.sg, état au 2 novembre 2026 : 148 avocats étrangers enregistrés (138 avec enregistrement complet, 10 avec enregistrement restreint) issus de 25 juridictions, ainsi qu'un expert juridique enregistré. ↩

6. Ministry of Law, communiqué de presse du 3 décembre 2013, note 3 : des avocats étrangers peuvent plaider lorsqu'une affaire n'a pas de lien substantiel avec Singapour, par exemple lorsque le droit singapourien ne s'applique pas ou lorsque le choix du droit singapourien constitue le seul lien. ↩

7. *The Business Times*, 21 octobre 2025, p. 2 : dispositif de conseils indépendants désignant des avocats ayant environ cinq ans d'expérience pour apporter un éclairage juridique sur des points de droit difficiles ; la juridiction demande aux avocats principaux de confier une partie des plaidoiries aux membres juniors de l'équipe. ↩

8. Ministry of Law et Singapore Courts, communiqué de presse « Singapore and Bahrain sign bilateral treaty on appeals from the Bahrain International Commercial Court », 20 mars 2024 : traité signé par K Shanmugam SC et

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Nawaf bin Mohamed AlMouada lors d'une cérémonie virtuelle ; création de la BICC et d'un organe désigné à Singapour pour connaître des appels ; précédé d'un protocole d'accord et d'un mémorandum d'orientation sur les jugements pécuniaires signés en mai 2023. ↩

9. Ministry of Law et SG Courts, communiqué de presse commun sur le Singapore International Commercial Court (International Committee) Bill, 14 octobre 2024 (judiciary.gov.sg) : première lecture le 14 octobre 2024 ; International Committee composé de juges de la Cour suprême, d'International Judges de la SICC et de membres ad hoc issus de la juridiction étrangère requérante ; jugements traités comme ceux de la juridiction requérante ; décisions définitives. ↩
10. Singapore Courts, communiqué de presse « Singapore and Bahrain partnership enhances trust and neutrality for international commercial disputes », 7 novembre 2025 (judiciary.gov.sg) : BICC inaugurée le 5 novembre 2025 à Manama ; fondée pour l'essentiel sur le modèle de la SICC ; présidée par le professeur Jan Paulsson ; appels de la BICC portés devant l'International Committee de la SICC. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.